



Travailleur saisonnier : pôle emploi pousse a la désinscription ?

Par Yoanik

Je suis travailleur saisonnier dans la restauration. Je suis inscrit à pôle emploi, et jusque là y reste inscrit, même quand je suis sous contrat CDD de 6 mois, en actualisant chaque mois et en précisant mon nombre d' heure travaillées. J'étais donc en recherche d'emploi, et je viens de prendre un poste CDD 6mois, et pôle emploi me met la pression pour me désinscrire.

J aimerais savoir les risques que je prend a me désinscrire, ou si il n y a aucun soucis (pas de problème de réinscription ? Ou délai trop long de réinscription ?)

Par morobar

Bonsoir,
Pole emploi ne pousse pas.
Pole emploi raye ou conserve l'inscription.
Vous n'avez pas intérêt à vous faire rayer des listes.